

Les crédits

La tradition de liberté qui existe au Canada nous permet d'être une société compatissante. Je ne crois pas qu'il faille choisir entre, d'une part, défendre notre pays contre les agressions étrangères ou participer aux affaires internationales, et, d'autre part, faire ce qui s'impose chez nous.

M. Mills: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Beatty: Mon collègue affirme qu'il n'a pas dit cela, et je le crois sur parole. Toutefois, lorsqu'il a mentionné le fait que le premier ministre envoyait des troupes au Moyen-Orient, je craignais qu'il ne veuille dire, comme d'autres l'ont fait avant, que nous aurions dû nous retenir et ne pas dépenser de l'argent pour défendre la liberté parce que, pour une raison ou pour une autre, nous ne pouvions pas nous le permettre.

Monsieur le Président, nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas défendre la liberté, ni de ne pas lutter contre la pauvreté. Ces deux causes devraient être une priorité pour nous. Elles méritent toutes deux que la Chambre y porte attention.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je crois que la plupart des Canadiens et certainement tous les députés comprennent que les enfants sont pauvres parce qu'ils vivent dans des familles pauvres. Ils vivent dans des familles où les parents sont pauvres. Dans bien des cas, il s'agit d'une mère seule qui essaie d'élever sa famille. Presque 65 p. 100 de tous les enfants pauvres au Canada sont dans une famille où la mère est seule.

Nous devons examiner ce que le gouvernement a fait au cours des six dernières années. Les mesures prises par le gouvernement ont fait qu'il est encore plus difficile pour une mère seule ou une famille de petits salariés d'élever des enfants. Qu'a-t-il fait? Il a proposé une TPS qui touchera le plus durement les petits salariés et les pauvres de notre pays. Nous avons vu le gouvernement sabrer dans le régime d'assurance-chômage, ce qui aura des conséquences très néfastes pour les femmes, car nous savons tous, monsieur le Président, que les femmes quittent le marché du travail et le réintègrent plus souvent que les hommes. Ce sont donc les femmes qui seront le plus durement touchées par ce projet de loi.

Nous avons vu le gouvernement désindexer les allocations familiales, ce qui a entraîné une hausse du taux de pauvreté chez les enfants. Nous avons vu le gouvernement proposer une politique sur la garde des enfants qu'il a fait disparaître aussitôt, établir un salaire minimum de misère et, ce qui à mon avis est le coup fatal, fixer un plafond pour le Programme d'assistance publique en Ontario, en Alberta ainsi que dans ma province, la

Colombie-Britannique. À cause de cela, il est devenu impossible pour ces provinces d'augmenter les allocations de bien-être social, du moins c'est ce qu'elles disent. Il est aussi devenu impossible ou beaucoup plus difficile de construire des foyers pour femmes battues et de créer des places de garderie pour les enfants.

Je veux donc demander au ministre ce qu'il dit vraiment aux mères canadiennes, particulièrement aux mères seules qui essaient d'élever des enfants avec des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté. Que leurs dites-vous vraiment en prenant ce genre de mesures, particulièrement en ce qui concerne le Programme d'assistance publique?

Le président suppléant (M. Paproski): Le ministre a une minute pour répondre à toutes ces questions.

M. Beatty: Monsieur le Président, nous disons actuellement à ces familles qu'il est indispensable que nous agissions avant tout pour que leurs enfants héritent d'une économie sainement gérée et que le type de politique préconisée par la députée d'en face dépouille nos enfants pour des dépenses qui augmentent constamment la dette nationale, année après année, de sorte que le fardeau leur sera impossible à porter, et que ce type de politique menace l'existence même de programmes sociaux qui sont si importants.

La députée fait allusion à la TPS. Si elle était sincère avec la Chambre, elle admettrait que les familles qui gagnent moins de 30 000 \$ par année s'en sortiront mieux grâce au crédit pour la TPS. La députée parle d'assurance-chômage. Si elle était sincère avec la Chambre ou avec les pauvres du Canada, elle ferait remarquer que nous essayons de mieux venir en aide aux familles, afin de leur donner plus de sécurité et des emplois qui leur permettront de se sortir de la pauvreté.

Elle parle du plafond en ce qui concerne le RAPC. Si elle était sincère avec la Chambre, elle reconnaîtrait que nous n'avons cessé d'augmenter les dépenses à ce chapitre. Dans le cadre du RAPC, les allocations pour garde d'enfants ont augmenté au rythme approximatif de 20 p. 100 par année.

Le président suppléant (M. Paproski): Je dois interrompre le député, car le temps qui lui était attribué est écoulé.

Des voix: Oh, oh!

Le président suppléant (M. Paproski): Je donne la parole au député d'Oshawa pour poursuivre le débat.

M. Mike Breagh (Oshawa): Monsieur le Président, je voulais participer à ce débat, mais je dois avouer que je suis mal à l'aise, comme nous devrions tous l'être. Lors-